

Communiqué de presse

Berne, le 18 mai 2021

Ne pas oublier les personnes âgées dans la lutte contre les violences domestiques

Vieillesse sans Violence, la plateforme nationale pour les personnes âgées concernées par la violence et la maltraitance, se réjouit que la Confédération, les cantons et les organisations de la société civile veuillent unir leurs forces pour prévenir et combattre les violences domestiques pour le bien-être des femmes, des hommes et des enfants. Elle déplore toutefois que le groupe de plus en plus important et vulnérable des personnes âgées, femmes et hommes, ne soit pas mentionné.

Vieillesse sans Violence recommande d'accorder une attention particulière aux personnes âgées en matière de prévention des violences domestiques et de la violence dans l'environnement social proche. Les mesures prises doivent répondre aux besoins des personnes âgées.

La maltraitance et la violence envers les personnes âgées sont une réalité en Suisse. Elles concernent plus de 300 000 personnes dans notre pays. Beaucoup de situations restent néanmoins dans l'ombre. La plupart se déroule dans la sphère privée. Elles se produisent souvent dans le cadre d'un rapport de force asymétrique, raison pour laquelle la définition au sens strict de «violence domestique» est trop étroite. En ce qui concerne la population âgée, il faut y inclure l'environnement social proche. La violence subie durant la vieillesse ne relève pas toujours d'une infraction pénale. Les formes de violence vont de la violence physique (p.ex. étranglement, coups), psychologique (p.ex. humiliation, attaques verbales) en passant par la violence financière (p.ex. captation d'héritage) et sexuelle (p.ex. exposition à la pornographie) à la négligence (p.ex. nourriture inappropriée, absence d'administration des médicaments nécessaires).

Intervention interdisciplinaire et complexe en cas de maltraitance de personnes âgées

La limitation des facultés cognitives, les handicaps physiques, une mobilité réduite, la dépendance, l'isolement social, les normes sociales et culturelles (discrimination fondée sur l'âge) et le fait de vivre avec la personne aidante constituent des facteurs de risque de subir des violences dans l'environnement social proche. Tous ces facteurs font que l'intervention dans les situations de violence domestique envers les personnes âgées est complexe. Elle nécessite une expertise gérontologique et une approche circonspecte pour arriver à toucher les personnes concernées. Ces interventions requièrent généralement l'action concomitante de plusieurs acteurs. La prévention et l'intervention en cas de violence envers des personnes âgées doivent donc être gérées de manière particulière et faire l'objet d'une communication spécifique.

Le rapport du Conseil fédéral «Prévenir la violence sur les personnes âgées» paru en septembre 2020 est parvenu à la conclusion qu'une série de mesures de prévention, de dépistage et d'intervention qui s'adressent aussi bien aux victimes qu'à leurs proches, aux milieux professionnels et au grand public est nécessaire pour lutter contre les abus envers les personnes âgées. Les cantons sont également invités à coopérer. Vieillesse sans violence regrette toutefois que la violence envers les personnes âgées ne soit pas abordée dans le cadre du rapprochement actuel de forces entre la Confédération, les cantons et les organisations de la société civile. Nous espérons que les organisations d'aide à la vieillesse et la plateforme nationale «Vieillesse sans Violence» d'alter ego en Suisse romande, de Pro Senectute Ticino e Moesano et de Unabhängige Beschwerdestelle für das Alter UBA en Suisse alémanique seront associées au futur travail sur ce sujet. Le numéro 0848 00 13 13 de la plateforme «Vieillesse sans Violence», lancée en 2019, est le premier point de contact national pour les personnes âgées touchées par la violence et la maltraitance. Il s'agit d'une prestation unique en Suisse.

Vieillesse sans Violence

Prof. Delphine Roulet Schwab
Présidente de Vieillesse sans Violence
Présidente de gerontologie CH

Ruth Mettler Ernst
Directrice de Vieillesse sans Violence
Directrice de Unabhängige Beschwerdestelle für
das Alter (UBA)

Vieillesse sans Violence est le fruit de la collaboration des trois organisations alter ego en Suisse romande, Pro Senectute Ticino e Moesano et Unabhängige Beschwerdestelle für das Alter UBA. Le 2 avril 2019, Vieillesse sans Violence a lancé le premier point de contact national pour les personnes âgées victimes de maltraitance. Vieillesse sans Violence prend en charge par téléphone au 0848 00 13 13, par e-mail info@vieillessesansviolence.ch près de 300 cas de violence envers les personnes âgées par an.

Vieillesse sans Violence, 3000 Berne 0848 00 13 13 info@vieillessesansviolence.ch www.vieillessesansviolence.ch



Alter ohne Gewalt
Vieillesse sans Violence
Vecchiaia senza Violenza

Ligne téléphonique nationale: 0848 00 13 13

Contacts médias 1: Suisse romande, 2: Suisse alémanique, 3: Suisse italienne

1: Delphine Roulet Schwab, présidente d'alter ego, +41 076 537 62 63, info@vieillesesansviolence.ch

2: Ruth Mettler Ernst, directrice d'UBA, +41 79 242 04 84, info@alterohnegewalt.ch

3: Paolo Nodari, directeur Pro Senectute Ticino, +41 91 912 17 17, info@vecchiaiasenzaviolenza.ch